



Nos trois conférences, CPU, CDEFI et CGE (Conférence des présidents d'universités, Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs, Conférence des grandes écoles), sont très honorées d'être associées aux 7èmes journées Science ouverte 2018 portées par l'association Couperin.

En tant qu'acteurs de la science en enseignement et en recherche, nous sommes fortement attachés à ce bien commun que représentent les résultats de la recherche et nous souhaitons que le plus grand nombre de chercheurs, d'acteurs du monde économique et de citoyens, et en particulier les étudiants, accèdent librement à toutes les connaissances produites dans nos institutions, pour une mobilisation collaborative des efforts, pour plus de richesse et de qualité scientifique et finalement pour atteindre plus de valeur économique et de progrès pour la société.

Une fois exprimé, nous savons bien que ce vœu de communication scientifique ouverte est complexe à exaucer !

Face à la chaîne d'élaboration de la communication scientifique qui mobilise de bout en bout les chercheurs et les moyens de leurs institutions (pour produire des résultats, pour les communiquer dans des textes scientifiques, pour les évaluer et enfin pour y accéder) et qui s'est, petit à petit, inscrite dans une valorisation économique, parfois spéculative, transformée par le numérique hors du contrôle de ses principaux acteurs, il est ardu de se mettre en ordre de marche pour changer le cours des choses. C'est toutefois, à quoi s'emploie la communauté scientifique mondiale, et française en particulier, avec le soutien des pouvoirs publics, tant français qu'européens, en vue de clarifier les buts de la publication scientifique et pour redonner aux acteurs de la recherche une maîtrise de leur communication scientifique et de l'accès à l'information.

Tout d'abord cadrée dans des recommandations pour les projets européens, cette politique de la valorisation ouverte des résultats (publications, données) s'est traduite par une généralisation à tous les programmes de recherche H2020 financés par l'Europe, à partir de février 2016.

Dans le même temps, la politique de science ouverte de la France, largement initiée par la Ministre en charge de l'ESR, Geneviève Fioraso (intervenue en 2013 lors des 5èmes journées), puis par Axelle Lemaire, secrétaire d'état en charge du Numérique (intervenue en 2015 lors des 6èmes journées) et Thierry Mandon, secrétaire d'état en charge de l'Enseignement supérieur et de la recherche, a produit des fruits qui sont autant de leviers actionnables dans nos institutions.

Traduits dans la loi *Pour une république Numérique*, elle-même élaborée avec la contribution des communautés scientifiques, ces leviers sont de plusieurs ordres :

- restituer au chercheur un droit sur sa publication, même après une cession de droit auprès d'un éditeur, en autorisant le dépôt de toutes publications avec un embargo conforme à celui de l'Union européenne ;
- situer les données de la recherche dans le grand paysage des données administratives et patrimoniales, communicables à tout citoyen ;
- prendre acte du besoin naissant et stratégique d'organiser l'accès aux textes des publications scientifiques en vue de constituer des corpus massifs pour pratiquer des traitements de fouilles de données ;

- et collatéralement à ces droits nouveaux, un engagement à soutenir l'édition francophone, dans le cadre d'un plan de soutien.

Il nous revient de nous saisir de ces leviers pour conduire des politiques d'établissements ou de sites, qui viendront s'appuyer sur ces leviers : promouvoir le dépôt des publications en *open access* dans des entrepôts ouverts (et ceci est déjà très largement à l'œuvre dans nos institutions), organiser la préservation et la valorisation des données de la recherche et continuer à prendre la mesure des besoins en termes de fouilles de données dans l'attente de la Directive européenne sur le *copyright*.

Par ailleurs, il nous revient également, par nos choix de politiques documentaires, d'encourager les éditeurs qui innovent en proposant des dispositifs plus ouverts sur l'*open access* : trois plans de soutiens sont négociés avec eux (EDP Sciences, CAIRN et Open Edition Premium). Sachons les soutenir.

Mais nous ne devons pas nous arrêter en si bon chemin. La question de la transformation complète du modèle d'accès aux résultats de la recherche « *payer pour lire versus payer pour publier* » doit être étudiée. Nous sommes heureux que cette question fasse l'objet d'un grand développement lors de ces journées avec des retours d'expériences de nombreux pays d'Europe. Les enjeux sont si immenses que cette collaboration européenne est indispensable.

Ce paysage en transformation appelle toutes les innovations : c'est l'occasion de repenser nos processus et nos outils de communication scientifique ouverte. De nombreuses communautés s'y emploient et œuvrent pour l'adoption de modèles alternatifs de publication. Nous les écouterons avec grand intérêt.

Enfin, question subsidiaire, mais non accessoire : au moment où nos processus d'évaluation de la science sont pour une bonne part articulés sur les critères quantitatifs de la citation avec pour conséquence la course à la publication dans des revues à facteur d'impact élevé, il revient à la communauté scientifique, et plus particulièrement à ses décideurs, de concevoir des dispositifs d'évaluation novateurs prenant en compte la communication scientifique ouverte. Les explorations menées seront très utiles pour faire évoluer nos appréciations de l'impact de la recherche et partant nos politiques scientifiques.

La transition réussie vers 100 % d'*open access*, thème central de ces journées, nous concerne au plus haut.

C'est pourquoi, nos trois conférences encouragent les établissements à définir une politique locale de science ouverte pour se doter, par exemple, d'une charte *open access*, et les conférences, avec leurs instances, pourront accompagner les établissements dans l'élaboration de telles politiques.

-----

En complément, la CDEFI souligne qu'en tant que jeunes chercheurs, les doctorants ont évidemment un besoin d'accès direct aux articles scientifiques et cela quels que soient les « accords » des universités avec les grands éditeurs.

Dans le contexte de l'actuelle transformation de la bibliothèque scientifique numérique (BSN) en comité de la science ouverte (CoSO), la CDEFI, la CGE et la CPU s'investissent au sein du comité technique et du comité de pilotage pour la science ouverte.

Nos conférences ont également signé l'Appel de Jussieu avec de nombreuses institutions d'enseignement supérieur et de recherche et des organismes nationaux de recherche. L'Appel de Jussieu souligne notamment l'importance d'aboutir à un modèle de libre accès qui ne soit pas fondé sur une approche unique de transfert des abonnements vers les APC (*Article Processing Charges* – frais de publication pour autoriser l'accès libre à des articles). Dans le cadre des Alliances, nos conférences

échantent avec les organismes de recherche pour bâtir des positions communes sur la science ouverte au sens large (publications, données, logiciels, etc.).

Enfin, nos conférences organisent des interventions régulières sur les questions de documentation, d'*open access* et plus généralement de science ouverte (par exemple lors des commissions de travail sur les thématiques « Recherche » de la CGE, de la CPU et de la CDEFI), pour nourrir la réflexion et partager les retours d'expérience avec les directions des grandes écoles et la présidence des universités.

Janvier 2018

Paul Indelicato, conseiller Recherche de la CPU

M'Hamed Drissi, directeur INSA Rennes, Président de la commission Recherche & Transferts de la CGE

Jean-Louis Roch, directeur de Grenoble INP - Ensimag, Vice-président de la commission Recherche & innovation de la CDEFI